



Litige avec la Banque Postale

Par **Momo47**, le **03/07/2021** à **15:55**

En 2010, nous, les grands parents, avons ouvert à la Banque Postale à Malestroit (56) un livret A pour notre petite-fille mineur Mathilde et une petite somme des années dans les 200 € avec le nom du Père Christophe. La famille de notre Fils s'établit au Canada. Or en 2019, la Banque Postale à Malestroit a transféré ou pas ARBITRAIREMENT le livret à la Caisse de dépôt et de Consignation. Ont-ils le droit sans nous prévenir et quels sont nos recours ? car Mathilde revient en vacances en France de temps en temps ? Merci pour votre aide car La Banque Postale ne donne pas confiance aux utilisateurs.

Comment faire pour re-dispose ces petites sommes d'anniversaires pour notre petite-fille Mathilde.

Bien à vous,